



HAUTS-DE-FRANCE

CONVOCATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DE LA LIGUE BOULISTE RÉGIONALE DES HAUTS DE FRANCE

le 29 octobre 2020 à 14 h 30

Mairie De Chaulnes, 7 rue des Lieutenants Terpraut et Grenier

Cette Assemblée est ouverte à tous les licenciés FFSB des CBD et AS de la Ligue des Hauts de France

ORDRE DU JOUR

1. Assemblée Générale Ordinaire

- Appel des membres du Comité Directeur de la Ligue
- Minute de silence pour les boulistes décédés au cours de l'année écoulée
- Rapport Moral du Président (*à titre provisoire*)
- Événements survenus au cours de la saison sportive ; nouvelles affiliations et arrêt d'activité d'AS
- État de la Ligue
- Présentation du compte de résultat et du bilan 2021/2022. Présentation des comptes auxiliaires (compte des Éliminatoires Régionales aux CDF et compte des Journées Qualificatives M3)
- Comptes-rendus des Commissions :
 - Commission de Contrôle (Frédéric POIDEVIN)
 - Commission Sportive (Bernard TISON) : Résultats sportifs et faits marquants
 - Commission Féminines (Marie-Line TISON)
 - Commission Jeunes (Jean-Paul MEERT)
 - Commission des Arbitres (Romuald DEMETZ)
 - Conseil Régional de Discipline (Dominique BECUE)
 - Commission Sport Adapté (Gérard DEMETZ)
- Ce qui va bien, ce qui va moins bien au sein de la Ligue
- Actualités de la F.F.S.B.

2. Assemblée Générale Extraordinaire

Rappel de l'article 10-3 des statuts de la Ligue : En cas de vacance du poste de Président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par le président délégué, ou en cas d'impossibilité, par un membre du bureau élu au scrutin secret par le Comité Directeur. Dès sa première réunion suivant la vacance, et après avoir le cas échéant complété le comité directeur, l'assemblée générale élit un nouveau Président pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

- Recueil des modifications intervenues depuis deux ans dans la composition du Comité Directeur
- Appel à de nouvelles candidatures pour compléter le Comité Directeur afin d'atteindre le nombre des 19 membres prévus par les statuts (16 membres actuellement)
- Élection du Président pour la durée restant à courir jusqu'à la fin de l'actuelle olympiade
- Élection du Président Délégué de la Ligue

.../...



HAUTS-DE-FRANCE

3. Reprise de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Budget prévisionnel 2022/2023. Vote sur les montants des ressources (cotisations des CBD, montant des engagements dans les compétitions officielles régionales) et des emplois (montant des indemnités à verser aux joueurs et équipes qualifiés dans les différents championnats de France, montant du km remboursé pour les indemnités de déplacement)
- Modalités de versement des indemnités de qualification aux CDF : AS ou CBD ?
- Avis sur la nouvelle formule de calendrier 2022/2023, recueil des demandes d'évolution
- Réforme M3 : mode de qualification au Championnat de France Quadrettes M3 au sein de la Ligue pour la saison 2022/2023
- Arbitrage des compétitions 2022/2023
- Actions de développement de la pratique féminine : stages, compétitions dédiées
- Actions de développement des jeunes : stages, compétitions dédiées
- Réflexion sur l'opportunité pour la Ligue de mettre en place une ou des actions d'animation de la base bouliste (4^{ème} division et Loisir) en 2022/2023 ou 2023/2024
- Réflexion sur l'opportunité de mettre en place en 2023/2024 dans la Ligue une compétition importante : un Championnat de France, une compétition NM2, un Open Masculin, une compétition féminine...
- Proposition de vœux à transmettre à la FFSB
- Questions diverses
- Date et lieu de l'Assemblée Générale 2023 de la Ligue
- Vin d'honneur

oooOooo